



## COMPTE-RENDU

### COMITE d'HYGIENE de SECURITE et des CONDITIONS de TRAVAIL du 3 Avril 2020

*Un CHSCT  
extraordinaire aura lieu  
tous les vendredi.*

*Nous y défendrons le  
respect de nos droits, le  
maintien de nos  
rémunérations quelques  
soit la situation dans  
laquelle nous sommes  
placées, le matériel  
nécessaire à la  
protection de toutes et  
tous et les renforts en  
effectif.*

Suite de nos Plein SUD Spéciaux, le COVID est évidemment d'actualité, cette instance continue malgré tout de se tenir en visio-conférence.

Il est donc beaucoup plus compliqué que d'habitude pour nous d'imposer les débats nécessaires. Finalement, on assiste plus à des réunions d'information qu'à un rapport de force hypothétiquement favorable.

### Situation actuelle

Le Plan Blanc a été déclenché le jeudi 2 Avril à 8h, motivé par 3 facteurs:

- L'augmentation continue de prise en charge de patientes COVID+ en hospitalisation,
- La prise en charge en réanimation de patientes COVID+ d'autres établissements de santé notamment de la région parisienne (encore 20 lits sont réservés pour d'éventuels transferts),
- La situation de contamination de l'Ermitage au niveau du SSR.

Cela permet à la direction de mobiliser plus facilement les effectifs soignants sur l'hôpital, en imposant le report des congés annuels notamment, et légalisant le rappel à domicile.

### Nouveautés

La prise en charge des césariennes sera sécurisée avec la présence d'une IBODE au bloc ODG 24h/24, 7j/7.

Pour cela, les plannings seront réorganisés sur la base du volontariat, avec la nuit : soit l'IBODE qui est affectée "d'origine" de nuit, soit une IBODE de jour qui passe de nuit.

Les week-ends et jours fériés: 1 IBODE du matin et 1 d'après-midi en 7h de travail.

### Conditions de travail des personnels hospitaliers

De nouveaux **masques**, fabriqués par le service stérilisation du CHRU de Tours, ont été distribués le 2 avril à l'ensemble des professionnels des laboratoires. Ils sont à utiliser par toutes ces professionnelles, hors consignes spécifiques de la cellule de crise ou recommandations de l'EOH (Equipe Opérationnelle Hygiène).

Selon les recommandations de la Société Française d'Hygiène Hospitalière (SFHH) et de la Société Française des Sciences de la Stérilisation (SFSS), **"ces masques ne doivent pas être utilisés par les professionnelles en contact avec les patientes"**.

L'efficacité de ces masques est validée par une note conjointe de la Société Française des Sciences de la Stérilisation et de la Société Française d'Hygiène Hospitalière, relative aux matériaux utilisables pour la fabrication de ces masques et à leur utilisation.

Nous recevons chaque jour des dons qui sont expertisés par les pharmaciennes (avec avis de l'équipe EOH) qui définissent, à partir des normes et directives de la DGS, si conformes ou pas pour être réintégrés dans les stocks.

Pour les masques chirurgicaux, FFP2 et surblouses, c'est l'état qui attribue les livraisons en tenant compte des tableaux de suivi des stocks journaliers.

## Stocks du matériel de protection

Pour les solutions hydroalcooliques, le CHU a été livré par des entreprises du cosmétique qui viennent renforcer la production et le reconditionnement des bidons de 20 litres de la pharmacie Clocheville et les livraisons du fournisseur Anios.

Pour les autres équipements de protection, la direction adresse des commandes à l'ensemble des fournisseurs qui livrent en fonction de leur arrivage.

3 pharmaciennes à plein temps sont affectés à cette activité.

Le CHRU dispose de stocks suivants sur les différents équipements :

- 4 jours pour les surblouses,
- 9 jours pour les charlottes,
- 5 jours pour les masques chirurgicaux,
- 50 jours pour les FFP2,
- entre 7 et 50 jours pour les SHA en fonction des contenances.

Cela est peu et en les rationnant au mépris de la sécurité.

Le CHRU dispose de 91 respirateurs

L'hôpital reste tributaire de l'Etat qui, via l'ARS, dispense les quantités de masque et de SHA livrées au CHRU de Tours, en fonction des stocks journaliers. Le CHRU doit ensuite s'occuper de répartir ce stock livré dans les autres établissements du GHT.

Ce n'est pas le cas des stocks de surblouses qui sont actuellement tendus et qui font l'objet d'appels aux dons et d'une attente de livraison de 2000 blouses en provenance de Chine.

Il est même envisagé de faire porter des surblouses « tissu » à certains corps de métiers qui ne sont pas en contact avec les patientes ou soignantes. Le lavage des surblouses se fera en blanchisserie à 70 degrés minimum pendant 45 minutes.

Certains masques FFP2 périmés ont été livrés dans certains services, mais ceci a été fait après vérification et validation de pharmaciennes du CHU.

## Masques personnel de nuit

Il a été acté lors de ce CHSCT que la dotation en masques pour chaque personnel de nuit travaillant en 10h sera de 3, l'information sera inscrite dans le bulletin quotidien.

Pas d'infos au sujet des stocks des médicaments (morphiniques, hypnotiques, curares...). Chaque jour, l'information sur nos stocks est remontée à l'ARS qui transmet à la plateforme nationale qui régule les livraisons en fonction de l'état des stocks.

Nous le savons, ces stocks sont extrêmement tendus, ce qui risque de mettre clairement en danger les patientes de réanimation ou ceux et celles qui devraient y avoir accès.

## Femmes enceintes

Concernant les **femmes enceintes** de moins de trois mois qui devraient se protéger et être retirées des milieux de soins, la direction répond : « une femme enceinte de moins de trois mois n'est pas plus fragile qu'une autre, et il n'a été prouvé aucune transmission du virus in utéro ».

Le fait que ces femmes ne pourront pas recevoir autant de traitement médicamenteux si elles contractent le COVID à l'air d'échapper à notre directeur et à la société de la médecine du travail !

## Formation des agent·es appelé·es à renforcer les équipes

Notre demande de former au préalable et d'affecter les personnels actuellement en ASA sur leurs prochains secteurs d'affectation a été reconnue comme une bonne idée dans l'idéal par le DRH .Cependant il lui semble impossible dans le contexte d'affectation massive de pouvoir le mettre en place à cette heure.

### CORONAVIRUS: LUNDI NOIR SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

AVEC LE CORONAVIRUS, LES COPAINS DU CAC 40 TIRENT LA TRONCHE. CE SERAIT COOL DE DÉBLOQUER QUELQUES MILLIARDS.

OK, MAIS FAUDRA LA JOUER FINE !

SI LES GUEUX NOUS VOIENT SORTIR DE L'ARGENT, ILS VONT VOULOIR QU'ON L'UTILISE POUR L'HÔPITAL PUBLIC OU D'AUTRES TRUCS DÉBILES DU MÊME GENRE !



## Par secteur ?

### Ermitage

Concernant l'organisation de l'Ermitage sur son versant soignant, il a été choisi de positionner les mêmes agent·es sur chaque étage et de « protéger » l'EHPAD qui, à ce jour, ne compte pas de cas COVID+ parmi les résident·es.

- Le secteur droit du SSR 2 a été renforcé par 1 IDE et 1 AS supplémentaires.
- L'EHPAD 1er et 4ème étage et le SSR3 ont été séparés en deux secteurs : droit et gauche.
- L'équipe ASH a été renforcée afin de réaliser un bio nettoyage actif sur la totalité de l'Ermitage.
- Un IDE est venu en renfort afin d'assurer l'accueil téléphonique des familles du lundi au vendredi.
- Ainsi, à ce jour, ont été « recruté·es » en renfort :
- Pour les IDE : 13 IDE de jour (dont deux retraitées qui n'ont pas souhaité rester), 4 IDE de nuit (dont un abandon)
- 6 élèves IDE 3ème année positionnées en renfort IDE de nuit (une « exclue » pour raisons médicales).
- Pour les AS : 10 AS de jour, 5 AS de nuit
- Pour les ASH : 7 ASH de jour (2 en cours de recrutement)

En termes de dépistage, toutes les agent·es du SSR ont été dépisté·es par ceux·celles des EHPAD.

Ces renforts de personnel·les ont été en grande partie aussi faits sur les effectifs de personnel·les habituellement mobiles sur l'Ehpad, qui se retrouvent quelque peu démunie·es et qui fonctionnent uniquement en auto remplacement : les équipes expriment leur épuisement.

### Réanimations

Les ratios de soignant·e/ patient·e en Réanimation médicale (MIR) sont augmentés : 1 IDE pour 2 patient·es et 1 AS pour 3, jour et nuit selon la direction.

En Réanimation neurochirurgicale, les ratios ne sont pas les mêmes qu'en réanimation médicale et pourtant les personnel·les sont dans les mêmes conditions de travail. La direction se défend en disant que tout le service n'est pas destiné aux patient·es COVID + et que les effectifs seront ajustés et renforcés en fonction de l'activité... à suivre donc.

### Blanchisserie

A la Blanchisserie, une hausse importante d'activité a été remarquée, notamment de gestion du linge en forme et en particuliers des tenues professionnelles. En vue de plusieurs arrêts maladie et de la surcharge de travail : les équipes ont a priori été renforcées.

Les sacs de linges attribués aux patient·es COVID sont normalement rouges. Or, il a été remarqué des ruptures de stock de ces sacs obligeant les équipes à retourner d'autres sacs en tissu pour y mettre le linge contaminé. Cette démarche diminue la facilité d'identification des sacs à risque infectieux par les équipes de transports et de Blanchisserie. La direction doit porter attention à ce problème et encouragera les cadres à vérifier ce stock pour des réapprovisionnements éventuels.

En ce qui concerne la bio désinfection des camions de transport : elle se fait de façon habituelle entre chaque trajet. Concernant la désinfection des armoires de stockage de linge : il devait être mis en place un tunnel de désinfection à la blanchisserie. Or, la suspension des travaux due au confinement n'a pas permis sa mise en service. La désinfection doit être réalisée à la main par les professionnel·les de la blanchisserie. La direction est en cours de discussion avec les entreprises de travaux pour une éventuelle reprise du chantier.

### Pour tous les services

La gratuité de la télévision et du téléphone a été acquise pour toutes les patient·es de façon temporaire en lien avec la crise sanitaire. Le wifi a été mis en accès gratuit de façon pérenne.

### ... Et financièrement?

La FHF et le gouvernement promettent une aide aux établissements de santé afin de couvrir les frais exceptionnels engendrés par la situation.

La direction n'a pas de précision sur d'éventuelles aides de l'Etat que le CHRU pourrait recevoir. Le DRH dit que l'ARS demande uniquement de tracer et sanctuariser toutes les dépenses liées au COVID, et qu'il faut s'attendre à devoir rétablir la situation financière par les recettes et ceci en vue, entre autres, de la crise économique générale à suivre.

**Rentabilité encore, efficience toujours...**

**Il va donc falloir s'attendre au pire à la sortie de cette crise.**